



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU JEUDI 09 MAI 2019**

Secrétaire de séance : Cyril Perrasse

Excusés : Stéphane Rimaud, Géraldine Obriot

### **► Validation du compte- rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2019 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

### **► Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour l'achat de pots de fleurs chez Eurea Coop pour un montant de 511,24 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat de jeux de clés pour la halle-préau chez SMC Journet pour un montant de 144,53 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis chez CG Fluides pour la vérification des installations dans les bâtiments communaux pour un montant de 446,40 € T.T.C.

### **► Délibération : Transfert compétence eau potable à la Communauté de Communes :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à la loi NoTRE, le transfert de la compétence eau potable à la Communauté de Communes doit s'effectuer au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les adaptations de cette loi, permettent de différer cette obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et les élus communautaires ont pris la décision de profiter de ces nouvelles dispositions, à la seule condition que les communes délibèrent, dans le même sens, à la majorité qualifiée.

Après avoir entendu l'exposé des motifs, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour s'opposer au transfert de cette compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'en sera pas de même pour la compétence assainissement collectif, qui sera bien transférée à la CCMDL au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **► Subvention Jeunesse Activ' (Fête de St Patrick) : compte-rendu de la manifestation :**

Monsieur le Maire rappelle la demande de subvention de Jeunesse Activ', conditionnée par l'examen des comptes financiers de la manifestation transmis par l'association. Après débat, le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, la décision de verser cette subvention de 1000 €. En outre, Monsieur le Maire propose de rencontrer Jeunesse Activ' pour leur expliquer les modalités précises de la mise en œuvre de cette décision.

### **► Bar-Restaurant : travaux architecte, recherche candidats, infos subventions, etc. :**

Monsieur le Maire présente le projet de permis de construire du cabinet d'architecte Choulet. Sur certains points, des observations sont formulées, qui seront transmises rapidement à l'architecte, pour faire évoluer le projet.

Monsieur le Maire présente également les avancées sur la recherche de candidats à la reprise du bar-restaurant, en collaboration avec Marine Allain (chargé de projet à la CCMDL, dans le domaine artisanal et commercial). Des rencontres sont à programmer, d'ici la fin du mois, pour réaliser un document synthétique pour annoncer cette recherche de candidatures.

Ensuite, Monsieur le Maire fait le point des demandes de subventions :

- Subvention de 54 060 € demandée au FISAC,
- Subvention de 97 500 € demandée au Département,
- Subvention de 65 000 € à demander à la Région



Ces demandes de subventions sont réalisées sur la base d'un coût estimatif des travaux de 314 400 € (architecte, contrôle technique, travaux, installation matériel cuisine...). Ces travaux ne concernent que la partie rez-de-chaussée du bâtiment.

**► Cour Mairie : infos / coûts estimatifs et demandes subventions :**

Monsieur le Maire rappelle que le montant estimatif des travaux concernant l'accès et l'aménagement de la cour de la Mairie est de 88 586 € H.T. Des subventions ont été demandées à l'Etat (DSIL) pour 50 000 € et au Département pour 19 000 €.

**► Comptes-rendus des réunions de commissions communales et intercommunales :**

Alain Chaussende fait le compte-rendu de la réunion de la commission Assainissement de la Communauté de Communes. Celle-ci concerne le transfert de la compétence Assainissement programmé au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une autre réunion communautaire aura lieu le 5 juin à Chambost, pour préciser les modalités du transfert de cette compétence.

**► Informations et questions diverses :**

- Planning de distribution des cartes d'électeurs : Les cartes d'électeurs sont réparties entre les membres du Conseil Municipal pour la distribution dans les boîtes aux lettres des habitants en vue des élections européennes du 26 mai 2019. Dans le cadre de la refonte imposée de la liste électorale, les cartes d'électeurs ont été imprimées avec le nouvel adressage des habitants.
- Bureau de vote et tours de gardes des élus : Un planning est établi pour la tenue du bureau de vote, à l'occasion des élections européennes du 26 mai.
- Distribution du nouvel adressage communal (plaques, guide infos, certificat adressage) : Les certificats d'adressage, guides des démarches et plans de la commune sont en cours d'impression pour une distribution prévue dans le courant du mois de juin.
- Planning élus / organisation de la fête du pain : Un planning est établi pour l'installation et le démontage des chapiteaux, ainsi que le service du vin d'honneur pour la fête du pain.
- Projet de construction d'un poulailler : Monsieur le Maire nous fait part de différentes rencontres, avec les riverains et les porteurs du projet. Un compte-rendu est fait d'une réunion avec notre organisme instructeur, qui a permis de préciser un certain nombre de réponses nécessaires (notamment, en terme d'Installation Classée Pour l'Environnement, dont la gestion incombe à la Direction Départementale de Protection des Populations), en préalable au dépôt d'une demande de permis de construire.